



52, rue des Chênes
78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse

COMPTE-RENDU REUNION DU 8 JANVIER 2018

Etaient présents :

J. CAOUS – 1^{er} Adjoint délégué à la démocratie locale, à la vie associative, aux sports et à l'animation
P.L. VERNISSE : Conseiller délégué à l'administration générale, aux ressources humaines, à la sécurité et à la police municipale.

M. MICHEL : Présidente association VIVRE LES HAUTS DE ST REMY
F. BOUTES : Vice-présidente V.H.S.R.

-0-0-0-0-

Vivre les Hauts de Saint Rémy a demandé à rencontrer les élus pour mettre en place certaines actions qui avaient été déjà énoncées dans le questionnaire, tout en étant conscients qu'il s'agit d'un demi-mandat.

VHSR propose une rencontre tous les 3 mois afin de faire le bilan des actions.
Réponse positive de la part des élus.

En préambule, J. CAOUS annonce que la priorité est donnée aux services techniques en ce début de mandat pour nettoyer la ville et effectuer les travaux de réparation du mobilier urbain. La Clairière fait partie des priorités de la nouvelle équipe. Il indique qu'il sera bientôt possible pour les habitants de signaler des dégradations aux services techniques.

Les élus sont conscients de la forte part des logements sociaux à Beauplan.

L'objet de cette réunion est d'identifier :

1 – les préoccupations majeures :
PLU – AMENAGEMENT DE LA CLAIRIERE - SECURITE – ROUTE DE VERSAILLES – I 3 F

2 – les actions urgentes et faciles à mettre en œuvre pouvant apporter un bien-être aux habitants, un embellissement du quartier qui nous semble délaissé depuis un certain nombre d'années et qui se dégrade.

-1 -

Immobilière 3 F :

M. MICHEL remet des photocopies du dossier concernant les travaux de réhabilitation de tous les biens de l'immobilière 3F qui étaient programmés 1^{er} semestre 2017, et toujours pas commencés, et demande que la municipalité oblige I3F à respecter ses obligations. Les habitations présentent des fissures, des infiltrations, salle de bain effondrée, etc....

Les alentours des immeubles sont dans un état de délabrement total. Il y a 1 gardien qui habite avenue de l'Abbaye et qui s'occupe des immeubles rue des Noyers, et bas de la rue de Versailles.

Des déchets, des morceaux de verre dangereux pour les enfants traînent sur les trottoirs, les encombrants sont sortis plusieurs jours à l'avance, prennent la pluie. Les parkings extérieurs comportent de nombreux nids de poule, etc....

M. MICHEL présente des photos récentes pour appuyer ses dires, et remet en mains propres les commentaires d'une habitante de la rue du Domaine du Verger.

J. CAOUS précise que les pourparlers avec I 3 F étaient interrompus jusqu'à présent et qu'il va organiser une réunion avec I3F. VHSR sera convoqué.



Aménagement de la Route de Versailles :

L'association souhaite une sécurisation des passages piétons :

- Plateau ralentisseur au niveau de Total Gaz + passage piétons protégé (les passagers descendent du bus en avant, en arrière, les véhicules doublent le bus etc...)
- Eclairage renforcé sur les 2 passages piétons (cabane et Total Gaz)

L'association déplore que le mur de la maison Baccouche soit non terminé depuis 7 ans : le propriétaire a précisé que le mur serait fait au fur et à mesure de ses rentrées financières mais les travaux n'avancent pas.

La municipalité peut-elle faire quelque chose pour au moins le faire peindre ou mettre du crépi ?

P .L. VERNISSE ajoute qu'il s'agit d'une construction certainement sous l'égide de l'Architecte des Bâtiments de France et qu'il est difficile d'aller à l'encontre des travaux prévus et autorisés.

Sécurité :

VHSR signale des effractions d'habitations, des dégradations de véhicules, vandalismes, pique-niques sauvages, ...

Quel est le nombre exact de caméras sur Beauplan ? Leur répartition ?
Sont-elles suffisantes dans le quartier ? Sont-elles également réparties dans la commune ?

J. CAOUS : à voir avec la Police Municipale en interne.

M. MICHEL précise que les horaires de travail de la police municipale ne correspondent pas aux heures des nuisances. J. CAOUS répond qu'une permanence existe jour et nuit et que des rondes sont faites certains jours aux heures tardives dans les quartiers.

P.L. VERNISSE a rendez-vous prochainement avec la Gendarmerie de Chevreuse et la PM pour faire le point.

M. MICHEL donne l'exemple de Magny : Une réunion par mois minimum est organisée entre le maire, la PM et la gendarmerie pour faire le point sur la délinquance au sein de la commune afin de mettre en place des plans d'action. P.L. VERNISSE précise que cela est fait sur St Rémy.

La gendarmerie de Magny organise 2 réunions publiques par an avec les habitants pour faire un point sur la sécurité.

Aménagement de la clairière : (Bulletin n° 5 – mai 2018)

VHSR demande et propose :

- A traiter comme les autres jardins publics de la commune
- Si parc à jeux, revêtement spécifique règlementaire, ce qui diminue les parties à entretenir
- Pouvons-nous faire un jardin pédagogique avec technique de permaculture derrière les écoles pour les élèves maternelle et primaire (ce qui pourrait également se faire en collaboration avec le CAT d'Aigrefoin).

J. CAOUS demande si les enseignants sont au courant de ce projet – réponse négative de VHSR.

Reclassification du P.L.U conformément au Plan de Parc

Sur le PLU 2009 une partie de la clairière est nommée ZONE N1 autorisant des constructions d'intérêt collectif de 7m de hauteur.

M. MICHEL présente le plan de parc **2011 – 2023** qui montre que cette zone est protégée en Zone Agricole à Préserver. Les deux documents doivent être cohérents et bien évidemment le plan de parc est un document supérieur auquel le PLU doit s'accorder. Pour cette raison la zone doit être renommée N.

- 2 -

Propreté du quartier avec présentation de photos

VHSR constate :

- 1 machine qui nettoie les caniveaux passe chaque mois mais ne nettoie pas les impasses
- La rue de Versailles a été nettoyée à la demande de VHSR
- La machine de la commune « GLOUTON » va-t-elle sur Beauplan ?
- Les rues, les impasses, les sentes et trottoirs doivent être nettoyés régulièrement.
- Les végétaux morts dans les jardinières à remplacer et nettoyer régulièrement.

Un contrat d'entretien est passé avec une entreprise pour certains espaces et rétrécissements de voirie, mais les végétaux dans les jardinières (rue des Chênes) sont laissés à l'abandon et jamais arrosés. Catadioptrés cassés à remettre sur jardinières, sur rétrécissements.

- Panneaux de circulation en double
- Lampadaires cassés à répertorier (sente Chêne/Aubépines)
- Rue de la Pommeraie : fils électriques aériens – Poteaux en bois sur les trottoirs (difficiles pour les véhicules qui se croisent – 1 lampadaire supprimé du fait d’une nouvelle construction et n’a pas été remplacé depuis + 5 ans - 1 lampe accrochée à un poteau électrique.
- Manque des poubelles à certains endroits (arrêts de bus, aires de jeux ...)
- Plan d’entrée de ville rue des Chênes à remplacer
- Les abords de Carrefour : haie à refaire complètement avec des persistants – taille des haies trop importante, elles ne cachent plus les véhicules – rappel que nous sommes dans un PNR pour les banderoles – nettoyer les lieux des livraisons rue des Noyers : palettes, plastique, cartons qui volent, etc.



La propreté des trottoirs est aussi l’affaire des riverains

J. CAOUS, à la vue des photos, demande à ce qu’un dossier soit fait indiquant les lieux où elles ont été prises, car un état des rues va être fait dans toute la commune.

Maison de Beauplan et Gymnase

- Certains éclairages à remplacer
- Rideaux cassés à remplacer
- Nettoyage à revoir : toilettes et vestiaires malpropres.

F. BOUTES rappelle que le Printemps des Artistes qui a lieu chaque année accueille les artistes dans cette pièce et que cela n’est pas reluisant pour la ville de Saint Rémy !

J.CAOUS précise qu’un contrat va être pris avec une nouvelle entreprise début février,

- Tennis couverts, gymnase fuite sur le toit. Un état des lieux avait été fait par les services techniques en 2014. Les réparations ont-elles été faites. ?
- Equipements : parcours de santé, terrains de foot et de pétanque délabrés.

Voierie :

Nombreux nids de poule un peu partout dans toutes les rues : rue des Troènes, allée des Charmes, Noyers, Chapelle, Lauriers, Bosquets.

J. CAOUS annonce qu’un contrat d’entretien de voirie est passé, il va demander si les rues de Beauplan sont prévues.

Divers :

Conseils de Quartier :

J. CAOUS va rencontrer Mme ROBIC pour la continuité des conseils de quartiers. Les règles de participation seront modifiées (rotation tous les ans pour les membres par exemple).

M. MICHEL ajoute qu'il existe une charte sur laquelle on peut s'appuyer. Elle précise toutefois que les comptes-rendus dont les ordres du jour étaient imposés, n'étaient jamais approuvés et que les commentaires que les membres faisaient à réception de ces comptes-rendus n'étaient pas considérés ni ajoutés. Il n'y avait pas forcément d'avancées et les mêmes sujets étaient traités inlassablement.

Si les conseils de quartier sont reconduits, il faut qu'ils soient utiles.

Garage Renault

Le garage crée des nuisances à cause de la cheminée de la ventilation de la cabine de peinture.

Certains riverains sont très gênés, à ne pas pouvoir lire dans leur jardin par exemple.

La mairie n'a pas voulu intervenir et a laissé l'association agir. 2 rendez-vous ont été pris avec le directeur qui a fait appel à un technicien pour réduire le bruit sans amélioration constatée.

Un particulier a fait faire des mesures de bruit et a entamé une procédure.

Démarches administratives

La pré-demande des passeports n'est pas prise en compte, et les délais pour les RV sont très longs (+ de 2 mois)

Communication :

Amélioration indispensable pour la réservation des salles principalement en dernière minute. :

J. CAOUS précise qu'il y aura un calendrier visible sur internet qui permettra de voir si elles sont disponibles ou non. De plus elles seront ouvertes pendant les vacances scolaires.

Les banderoles sont à nouveau autorisées.

Le panneau lumineux d'information est mal placé car dangereux en pleine circulation. Y aura-t-il la possibilité de le mettre après le STOP niveau Carrefour rue des Buissons ?

Fin de la réunion – Mmes BOUTES et MICHEL remercient les interlocuteurs et confirment que les photos seront répertoriées avec indications des endroits où elles ont été prises et envoyées prochainement.